
**Chaussures — Pointures —
Vocabulaire et terminologie**

Footwear — Sizing — Vocabulary and terminology

**iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)**

[ISO/TS 19408:2015](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/a7298898-e303-4c3e-ad69-c37083fff86c/iso-ts-19408-2015)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/a7298898-e303-4c3e-ad69-c37083fff86c/iso-ts-19408-2015>



iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO/TS 19408:2015

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/a7298898-e303-4c3e-ad69-c37083fff86c/iso-ts-19408-2015>



DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT

© ISO 2015

Droits de reproduction réservés. Sauf indication contraire, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, l'affichage sur l'internet ou sur un Intranet, sans autorisation écrite préalable. Les demandes d'autorisation peuvent être adressées à l'ISO à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Case postale 56 • CH-1211 Geneva 20
Tel. + 41 22 749 01 11
Fax + 41 22 749 09 47
E-mail copyright@iso.org
Web www.iso.org

Publié en Suisse

Sommaire

	Page
Avant-propos	iv
1 Domaine d'application	1
2 Termes et définitions	1
2.1 Dimensions du pied et pointure de la chaussure.....	1
2.2 Dimensions de la forme.....	4
Annexe A (informative) Figures	7
Annexe B (informative) Index	19
Bibliographie	21

iTeh STANDARD PREVIEW (standards.iteh.ai)

[ISO/TS 19408:2015](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/a7298898-e303-4c3e-ad69-c37083fff86c/iso-ts-19408-2015)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/a7298898-e303-4c3e-ad69-c37083fff86c/iso-ts-19408-2015>

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (IEC) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les procédures utilisées pour élaborer le présent document et celles destinées à sa mise à jour sont décrites dans les Directives ISO/IEC, Partie 1. Il convient, en particulier, de prendre note des différents critères d'approbation requis pour les différents types de documents ISO. Le présent document a été rédigé conformément aux règles de rédaction données dans les Directives ISO/IEC, Partie 2 (voir www.iso.org/directives).

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence. Les détails concernant les références aux droits de propriété intellectuelle ou autres droits analogues identifiés lors de l'élaboration du document sont indiqués dans l'Introduction et/ou dans la liste des déclarations de brevets reçues par l'ISO (voir www.iso.org/brevets).

Les appellations commerciales éventuellement mentionnées dans le présent document sont données pour information, par souci de commodité, à l'intention des utilisateurs et ne sauraient constituer un engagement.

Pour une explication de la signification des termes et expressions spécifiques de l'ISO liés à l'évaluation de la conformité, ou pour toute information au sujet de l'adhésion de l'ISO aux principes de l'OMC concernant les obstacles techniques au commerce (OTC), voir le lien suivant: [Avant-propos – Informations supplémentaires](http://www.iso.org/standards/standards/sist/a7298898-e303-4c3e-ad69-c37083f886c/iso-ts-19408-2015).

Le comité chargé de l'élaboration du présent document est l'ISO/TC 137, *Désignation de mesurage et systèmes de marquage pour les souliers*.

Les utilisateurs sont encouragés à partager leurs points de vue sur l'ISO/TS 19408:2015 et leurs priorités pour les changements dans les futures versions du document. Cliquer sur le lien ci-dessous pour participer à l'enquête en ligne:

[ISO/TS 19408 online survey](#)

Chaussures — Pointures — Vocabulaire et terminologie

1 Domaine d'application

La présente Spécification technique définit les termes couramment utilisés pour mesurer les pieds et les formes et pour déterminer la pointure des chaussures.

Ce vocabulaire est un complément à l'ISO 19952.

Le terme «chaussure» désigne tous les types d'articles chaussants

2 Termes et définitions

2.1 Dimensions du pied et pointure de la chaussure

2.1.1

ligne centrale du pied

ligne reliant le centre de la face postérieure du talon (point maximum de la courbe arrière) et un point situé au niveau de la partie antérieure du pied

Note 1 à l'article: Voir [Figure A.1](#) c) et d), et [Figure A.5](#) b).

Note 2 à l'article: Il existe deux méthodes pour définir le point situé au niveau de la partie antérieure du pied:

Méthode 1: à l'extrémité du deuxième orteil;

Méthode 2: au milieu de la largeur à l'articulation métatarsophalangienne ([2.1.15](#)).

2.1.2

supplément esthétique

supplément de longueur par rapport à la longueur chaussante ([2.1.3](#)) ajoutée à la partie antérieure de la forme

Note 1 à l'article: Voir [Figure A.2](#).

2.1.3

longueur chaussante

longueur du pied ([2.1.4](#)) plus un supplément chaussant ([2.2.16](#))

Note 1 à l'article: Voir [Figures A.2](#) et [A.3](#).

2.1.4

longueur du pied

distance horizontale maximale entre le centre de la face postérieure du talon (point maximum de la courbe arrière) et l'extrémité du plus long orteil, le sujet se tenant debout, pieds nus ou avec des chaussettes fines ne modifiant pas sensiblement les dimensions du pied, le poids du corps uniformément réparti sur les deux pieds

Note 1 à l'article: Il existe différentes méthodes pour mesurer la longueur du pied:

Méthode 1: le long de la tangente intérieure ([2.1.6](#)) (voir [Figure A.1 a](#)) et b);

Méthode 2: parallèlement à la ligne centrale du pied ([2.1.1](#)). Il existe deux méthodes pour mesurer la ligne centrale (méthodes 2a et 2b). Voir [Figure A.1a](#), c) et d).

2.1.5

hauteur talon de la chaussure

hauteur de l'extrémité arrière du talon de la chaussure par rapport au sol

Note 1 à l'article: Voir [Figure A.3](#).

Note 2 à l'article: La hauteur talon de la chaussure moins l'épaisseur de la semelle au niveau du point de flexion de la chaussure équivaut à la «hauteur talon de la forme» ([2.2.6](#)) voir [Figure A.8](#).

2.1.6

tangente intérieure

plan vertical tangent au point de renflement intérieur maximum du talon et au point de renflement maximum au niveau de la première tête métatarsienne

Note 1 à l'article: Voir [Figure A.1 b\)](#) et [Figure A.5a\)](#).

2.1.7

cou-de-pied

intersection du plan vertical (normal) au niveau d'un pourcentage donné de longueur du pied avec le point le plus élevé de la face supérieure (dorsale) du pied

Note 1 à l'article: Voir [Figure A.16](#).

Note 2 à l'article: Différents pourcentages sont utilisés pour repérer le cou-de-pied:

Méthode 1: 50 % de la longueur du pied;

Méthode 2: 55 % de la longueur du pied.

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

2.1.8

périmètre à l'articulation métatarsophalangienne

circonférence du pied dans un plan vertical autour des têtes des premier et cinquième os métatarsiens

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/a7298898-e303-4c3e-ad69-c570831e6c16/iso-ts-19408-2015>

Note 1 à l'article: Le mesurage s'effectue dans les mêmes conditions que pour la longueur du pied ([2.1.4](#)).

Note 2 à l'article: Voir [Figure A.4](#).

2.1.9

pas de longueur

différence entre pointures entières adjacentes

2.1.10

largeur linéaire (du pied, de la forme)

distance horizontale maximale, o , entre le renflement extérieur de la tête du premier et du cinquième métatarse du pied (voir [Figure A.12](#)) ou les points correspondants de la forme

Note 1 à l'article: Le mesurage du pied s'effectue dans les mêmes conditions que pour la longueur du pied ([2.1.4](#)). Il existe deux méthodes pour obtenir les points des première et cinquième têtes métatarsiennes:

Méthode 1: la tangente intérieure ([2.1.6](#)) et la ligne parallèle touchent le cinquième métatarse [voir [Figure A.5 a\)](#)];

Méthode 2: les lignes tangentes qui sont parallèles à la ligne centrale du pied ([2.1.1](#)) touchent les deux points [voir [Figure A.5 b\)](#)].

2.1.11

pointure de la chaussure

indication de la pointure d'une chaussure ou d'une forme pour une longueur de pied donnée ([2.1.4](#)) dans un système donné de détermination de la pointure d'une chaussure

2.1.12**largeur de chaussure**

désignation indiquant le périmètre à l'articulation métatarsophalangienne ou la largeur de l'article chaussant ou de la forme, généralement fondée sur la mesure de l'articulation métatarsophalangienne ou de la dimension de la forme en largeur

Note 1 à l'article: La désignation peut prendre la forme de lettres, par exemple A, B, C, ou de numéros, par exemple 1, 2, 3.

2.1.13**largeur du pied (ou largeur linéaire)**

distance perpendiculaire entre la première et la cinquième tête métatarsienne

Note 1 à l'article: Voir [Figure A.12](#).

Note 2 à l'article: Le mesurage s'effectue dans les mêmes conditions que pour la longueur du pied ([2.1.4](#)). Il existe deux méthodes pour obtenir les première et cinquième têtes métatarsiennes:

Méthode 1: la tangente intérieure ([2.1.6](#)) et la ligne parallèle touchent le cinquième métatarse [voir [Figure A.5 a](#)];

Méthode 2: les lignes tangentes qui sont parallèles à la ligne centrale du pied ([2.1.1](#)) touchent les deux points. Il existe deux méthodes pour la ligne centrale (méthodes 2a et 2b) [voir [Figure A.5 b](#)].

2.1.14**pas de largeur**

différence entre des périmètres ou largeurs chaussantes adjacentes dans une même pointure ou d'une pointure à une autre

2.1.15**largeur à l'articulation métatarsophalangienne du pied**

distance b entre le renflement maximum du premier et du cinquième métatarse comme point de la ligne du pied qui touche le sol

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/a7298898-e303-4c3e-ad69-083ff86c/iso-ts-19408-2015>

Note 1 à l'article: Voir [Figures A.5](#) et [A.12](#).

2.1.16**périmètre d'entrée au cou-de-pied**

circonférence du pied passant par le point, au bas du talon, où le pied touche le sol et par le cou-de-pied ([2.1.7](#))

Note 1 à l'article: Voir [Figure A.16](#).

2.1.17**périmètre de la cheville**

plus petite circonférence horizontale, i , à la base de la jambe, au-dessus des malléoles

Note 1 à l'article: Voir [Figure A.16](#).

2.1.18**périmètre du mollet**

circonférence horizontale maximale, u , au niveau du mollet

Note 1 à l'article: Voir [Figure A.16](#).

2.1.19**périmètre de la jambe au-dessous du genou**

plus petite circonférence horizontale, w , entre le genou et le mollet

Note 1 à l'article: Voir [Figure A.16](#).

2.1.20

périmètre d'entrée cheville

plus petite circonférence, t_1 , du pied passant par le point, situé au bas du talon, où le pied touche le sol et le point le plus creux au niveau du raccord cheville/pied

Note 1 à l'article: Voir [Figure A.16](#).

2.2 Dimensions de la forme

2.2.1

longueur de première de forme

longueur de la face inférieure de la forme, entre le point correspondant au talon [[Figure A.10 a](#)] et le point le plus éloigné de la face inférieure, au niveau de la carre de forme, avec projection sur la ligne centrale

Note 1 à l'article: Voir [Figure A.6](#).

2.2.2

ligne centrale de première de forme

ligne désignée, au niveau de la base de la forme, qui relie le point correspondant au talon [[Figure A.10 a](#)] et un point situé dans la partie antérieure de la forme

Note 1 à l'article: Il existe trois méthodes pour désigner cette ligne:

Méthode 1: le deuxième point situé dans la partie antérieure est le point proéminent du haut de la forme au niveau de la carre de forme [voir [Figure A.10 a](#)];

Méthode 2: le deuxième point se situe au milieu de la largeur à l'articulation métatarsophalangienne de la forme ([2.1.15](#)) [voir [Figure A.10 b](#)];

Méthode 3: la ligne est construite selon la [Figure A.14](#).

2.2.3

longueur effective de forme

longueur du pied ([2.1.4](#)), mesurée à partir de la courbe arrière de la forme ([2.2.5](#)), le long de la base de la forme, plus un supplément chaussant ([2.2.16](#))

Note 1 à l'article: Voir [Figure A.3](#) et [A.11](#).

2.2.4

carre de forme

pourtour (angle) de la base de la forme

Note 1 à l'article: Voir [Figure A.7](#).

2.2.5

courbe du talon de la forme

profil de la partie talon de la forme

Note 1 à l'article: Voir [Figure A.6](#).

2.2.6

hauteur talon de la forme

distance verticale entre la face inférieure de l'extrémité arrière de la forme et le plan du sol, la forme étant dans son orientation normale

Note 1 à l'article: Voir [Figure A.8](#).

2.2.7

emboîtement

surface du dessous de la forme située entre le point d'extrémité arrière du talon et le point où débute la courbe de cambrure, la forme étant dans son orientation normale

Note 1 à l'article: Voir [Figure A.11](#).

2.2.8**largeur du talon**

(largeur à l'emboîtement du talon et largeur d'emboîtement linéaire ou largeur aux renflements du talon) mesure du talon pouvant être un pourcentage donné de la longueur du pied

Note 1 à l'article: La longueur de pied correspondant à la pointure indiquée est issue du tableau de conversion de l'ISO/TS 19407. Les pourcentages donnés de cette longueur sont mesurés. La distance mesurée de la courbe arrière maximale est soustraite de cette valeur. Cette valeur est ensuite indiquée sur la ligne centrale du dessous de la forme, la mesure étant effectuée à partir du dos du talon. Une ligne est tracée perpendiculairement à la ligne centrale, jusqu'à la carre de forme latérale et médiane.

2.2.8.1**largeur d'emboîtement du talon**

distance, q , entre les deux points repérés concernant la largeur du talon (2.2.8)

Note 1 à l'article: Voir [Figure A.13](#).

2.2.8.2**largeur d'emboîtement linéaire du talon**

distance, r , entre les points latéral et médian suivant le contour de la surface de la forme

Note 1 à l'article: Elle est mesurée par extension de la ligne concernant la largeur du talon (2.2.8) jusqu'au renflement maximum de la partie talon.

Note 2 à l'article: Voir [Figure A.13](#).

2.2.9**cou-de-pied de la forme**

point situé à l'intersection entre un plan et le point le plus élevé de la face supérieure (dorsale) de la forme

Note 1 à l'article: Voir [Figure A.15](#).

Note 2 à l'article: Il existe trois méthodes pour définir le plan:

Méthode 1: perpendiculairement à la ligne centrale de la semelle de la forme, à 42 % de la longueur effective de forme;

Méthode 2: perpendiculairement à la ligne centrale de la semelle de la forme, à 50 % de la longueur du pied;

Méthode 3: perpendiculairement à la semelle de la forme, au point G1 ([Figure A.14](#)).

2.2.10**grosseur aux doigts**

circonférence de la forme au niveau de la partie antérieure, correspondant à la position approximative de l'articulation métatarso-phalangienne du pied

2.2.11**longueur de forme**

somme de la longueur de première de forme, d , (2.2.1), mesurée le long de la face inférieure de la forme, avec la courbe arrière maximale, a , (2.2.5) et du dessus de la forme, e , la forme étant dans son orientation normale

Note 1 à l'article: Voir [Figure A.6](#).

Note 2 à l'article: La dimension e peut être nulle.

2.2.12**épaisseur du bout de la forme**

distance maximale entre la face inférieure et la face supérieure de la forme, mesurée sur une ligne perpendiculaire au plan de la première de la forme et au niveau de la longueur effective de forme (2.2.3)

Note 1 à l'article: Voir [Figure A.11](#).

2.2.13

relevé de forme

distance verticale entre la face inférieure du bout de la forme et le plan du sol, la forme étant dans son orientation normale

Note 1 à l'article: Voir [Figure A.8](#).

2.2.14

périmètre d'entrée cou-de-pied de la forme

périmètre t_2 joignant le milieu du talon, au niveau de la carre de forme, le cou-de-pied et le talon

Note 1 à l'article: Voir [Figure A.15](#).

2.2.15

longueur projetée

dimension la plus longue de la forme, du talon aux orteils, la forme étant à plat (sans hauteur de talon)

Note 1 à l'article: Voir [Figure A.9](#).

2.2.16

supplément chaussant

longueur qui s'ajoute à la longueur du pied ([2.1.4](#)) pour assurer le fonctionnement dynamique du pied

Note 1 à l'article: Voir [Figures A.2](#) et [A.3](#).

2.2.17

largeur à l'articulation de la forme

distance, b , située au niveau de la position des renflements du premier et du cinquième métatarse et mesurée à la carre de forme

Note 1 à l'article: Voir [Figure A.12](#).

Note 2 à l'article: Il existe différentes méthodes de mesure:

Méthode 1: la tangente intérieure ([2.1.6](#)) et la ligne parallèle touchent l'articulation métatarso-phalangienne de la forme;

Méthode 2: les lignes tangentes qui sont parallèles à la ligne centrale du pied ([2.1.1](#)) touchent les deux points;

Méthode 3: cette méthode utilise les points E1 et F1 pour trouver ces points ([Figure A.14](#)).

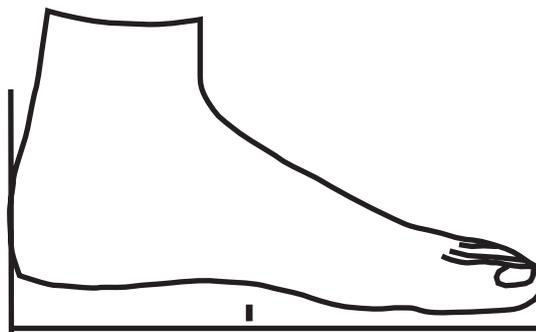
STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO/TS 19408:2015

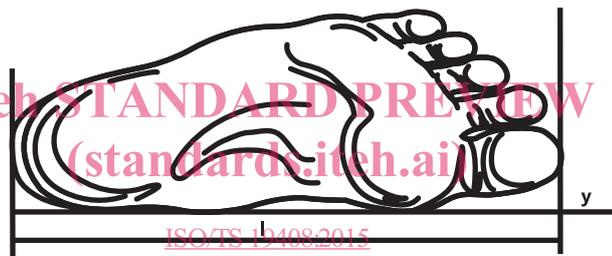
<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/a7298898-e303-4c3e-ad69-c37083ff86c/iso-ts-19408-2015>

Annexe A (informative)

Figures

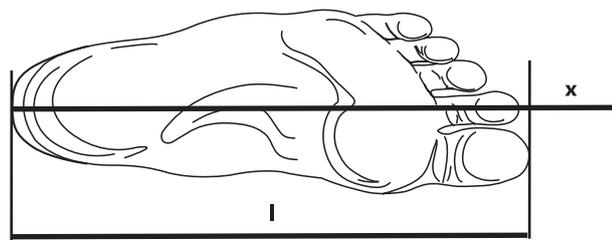


a — Longueur du pied (méthodes 1 et 2)

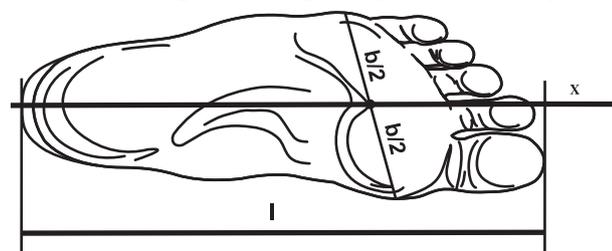


<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/a7298898-e303-4c3e-ad69-c37083ff86c/iso-ts-19408-2015>

b — Longueur du pied (méthode 1)



c — Longueur du pied (méthode 2 a)



d — Longueur du pied (méthode 2 b)

Légende

l	longueur du pied	x	ligne centrale
y	tangente intérieure	b	largeur à l'articulation métatarsophalangienne du pied

Figure A.1 — Longueur du pied